

INCINÉRATEUR ■ Le Valtom pourrait accepter un moratoire de trois mois sur l'incinérateur

Déchets d'hier, d'aujourd'hui, et demain ?

S'il reste persuadé que l'incinérateur demeure la meilleure solution de traitement des déchets ménagers, le Valtom pourrait néanmoins accepter un moratoire de trois mois proposé par Serge Godard.

Julien Dodon

A l'ordre du jour de la conférence de presse organisée hier par Gabriel Gay, n'apparaissait pas, logiquement, l'évocation de la réunion organisée un peu plus tôt dans la matinée, à Clermont Co, sur l'épineux dossier de l'incinérateur. Et logiquement, le président du Valtom n'a pas été très disert sur le sujet.

Pour discuter

Il s'est borné à confirmer que Serge Godard avait proposé un moratoire de trois mois, s'engageant, en contrepartie, à rouvrir les portes du centre d'enfouissement technique de



TRAITEMENT. Puy Long, une partie du problème ou une partie de la solution. ARCHIVES J.-L. GORCE

Puy Long au Syndicat du Bois de l'Aumône (voir nos précédentes éditions). « Un moratoire, ça permet de discuter, mais je ne sais pas si c'est vers cette solution que nous allons nous orienter. Il faut regarder

les choses de près. Ce moratoire, ce serait près de 1,5 million d'euros à payer à Vernéa. [...] De toute façon, même si il y avait un autre projet, il y aurait inévitablement des oppositions. Je rappelle égale-

ment que si l'on stoppe le projet d'incinérateur, c'est 130 millions qu'il faudra verser à l'opérateur. Et il faudra repartir de zéro, en modifiant le plan départemental des déchets ».

A suivre donc... ■

Les chiffres et programmes du Valtom

Les élus du Valtom ont approuvé les comptes 2010 du syndicat, jeudi en assemblée générale. L'occasion également de présenter un bilan.

- Dans le cadre du programme *agir pour moins de déchets*, le Valtom a notamment distribué 37.500 composteurs (aux particuliers). Depuis 2007, 45 établissements scolaires sont engagés dans ce programme où l'on retrouve également le compostage en pied d'immeuble. « Il existe un vrai consensus autour de cette opération. Aujourd'hui elle ne relève plus seulement du traitement des déchets mais revêt un véritable caractère social en créant du lien » selon Gabriel Gay.

- Le poids de déchets à traiter par an et par habitant a considérablement

augmenté en dix ans. Il est passé, sur le territoire du syndicat, de 496 kg à 540 kg. 93 % de ce territoire est couvert par une collecte sélective de proximité. « Il s'agit-là d'une très bonne couverture. Nous avons fait des efforts remarquables » a précisé le président.

- En 2010, sur 540 kg de déchets, 89 de déchets de journaux et d'emballages ménagers sont recyclés ; 93 kg de déchets sont valorisés en déchetterie dont 60 kg de déchets verts.

- Avec Vernéa, « le taux de valorisation des déchets ménagers passera de 36 à 70 % ».

- Des programmes de prévention, financés par l'Ademe et conduit par les collectivités adhérentes au Valtom vont être prochainement développés. ■